



**La Villersoise BC**

## ***Règlement d'ordre intérieur.***

La pratique d'un sport n'est pas seulement une expérience sportive mais également un apprentissage de la vie en société. C'est pour cela, et dans le but de garder un esprit familial et convivial au sein du club, que le comité a décidé de créer un règlement d'ordre intérieur « R.O.I » que nous vous demandons de respecter suivant votre (vos) rôle(s) au sein du club.

**Surtout n'oubliez pas que LE DIALOGUE règle bon nombre de problèmes à condition qu'il soit objectif, ouvert et positif.**

### **Voici ce que nous attendons de vous :**

Dans la salle :

- pas de chewing-gum,
- pas de canettes,
- obligation de porter des chaussures de sport non portées à l'extérieur, ou d'enfiler des chaussons.

### **JOUEURS**

- Être ponctuel lors des entraînements/matches. S'excuser en cas de retard. Prévenir en cas d'absence (dans un sport d'équipe, cela doit rester exceptionnel)
- Participer sérieusement aux exercices et se donner à 100%
- Ne pas être grossier
- Respecter les infrastructures (vestiaires, hall, cafétéria,...) et le matériel (ballons, ...)
- Respecter les arbitres
- Être fair-play et respectueux à l'égard des coach/entraîneurs, de ses coéquipiers, des arbitres et des adversaires, en acceptant leurs différences
- Apprendre à perdre avec humilité et à gagner avec modestie
- Avoir une tenue correcte (pas d'entraînement « torse nu »)
- Avoir un équipement adapté à la pratique du Basket-ball
  - t-shirt et short de sport
  - chaussures de sport réservées uniquement aux entraînements et aux matches, non portées à l'extérieur
- Reprendre ses déchets, bouteilles vides,..

### **PARENTS**

- Prévenir l'entraîneur de l'absence de son enfant
- S'assurer que son enfant sera ponctuel et respectueux des infrastructures
- S'assurer de la présence de l'entraîneur avant d'éventuellement partir. Pour une question d'assurance, les enfants sont sous la responsabilité de l'entraîneur une fois que les parents lui ont signalé leur présence (sur le terrain), et ce uniquement pendant les heures

d'entraînement et matches

- Être respectueux du corps arbitral, des entraîneurs, des adversaires

- Être ponctuel au niveau des cotisations, paiements, déclaration d'accident, certificat d'aptitude/reprise, ...

- Prendre connaissance du document relatif au rôle des parents.

Respecter et soutenir les personnes du comité bénévoles qui consacrent leur temps libre pour le club. Le comité n'est pas là pour faire tourner le club et régler les problèmes, pas essayer toutes les plaintes et griefs.

### **COACHS**

- respecter la « CHARTE » des entraîneurs

### **ARBITRES DU CLUB**

- une objectivité maximale

- courtoisie

- ponctualité

- respect de ses engagements

- tenue adaptée, dont des chaussures de sport non portées à l'extérieur

### **DELEGUES**

- ponctualité

- engagement

- rigueur

- courtoisie

- préparation de la salle

- mettre ses chaussures pour accéder à la salle

- prendre connaissance du Vade-mecum du délégué et officiel de table.

Le Comité